



Cahier d'acteur n°10

octobre 2011

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

La LGV POCL : un levier incontournable du développement du territoire du Pays Nevers Sud Nivernais

Le Pays Nevers Sud Nivernais regroupe 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, dont l'agglomération de Nevers, soit 123 000 habitants représentant plus de 50% de la population nivernaise.

Il œuvre pour la réalisation de projets locaux et favorise la réflexion et la concertation entre les élus, les administrations et la société civile en général, pour un développement durable du territoire.

Le Pays de Nevers Sud Nivernais (PNSN) est situé au sud-ouest du Département de la Nièvre, dans la région Bourgogne. Il dispose d'une position géographique stratégique, au carrefour des flux Nord-Sud et Est-Ouest, à mi-distance entre le Bassin Parisien et le Bassin Rhône Alpes.

Le Pays est conscient que les choix qui seront faits dans la réalisation de la LGV Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon impacteront le développement du territoire.

La qualité de ses atouts économiques et de ses milieux naturels d'une part, la stratégie partagée mise en place par les élus urbains et ruraux d'autre part, offrent au territoire, l'opportunité d'être partie prenante du projet de la LGV.

Ainsi, le Pays Nevers Sud Nivernais souhaite contribuer au débat public en présentant la dynamique de développement en cours et les enjeux qu'il souhaite relever dans les choix de mise en œuvre de la LGV.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



Ferme du Marault - maison du XVIII^{ème}

58470 Magny-Cours

Tél. : 03 86 21 20 69

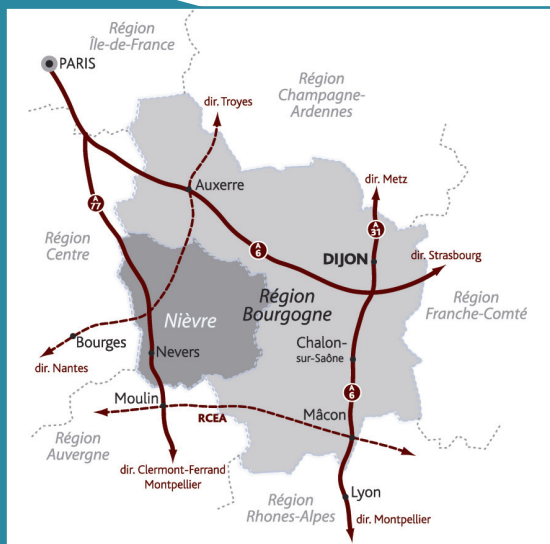
Fax : 03 36 58 14 67

Site : www.pnsn.fr

Courriel : contact@pnsn.fr

Contribuer au désenclavement du territoire et le repositionner sur les grands axes de communication nationaux et européens

Un territoire considéré comme un carrefour routier avec une desserte en cours d'achèvement



Positionnement de la Nièvre vis-à-vis des grands axes routiers
Source : Conseil général de la Nièvre

Nevers se situe à 2h de Clermont-Ferrand, à 2h30 de Paris et 3h de Lyon et de Limoges par la route. Le territoire est traversé du nord au sud par l'axe routier RN7 progressivement transformé en axe autoroutier A77.

Actuellement des travaux sont en cours, pour terminer la portion de l'A77 en 2*2 voies entre Moiry et Moulins. Cela permettra de désenclaver le territoire vers le Sud et le rapprocher de Lyon via la Route Centre Europe Atlantique.

Un enjeu fort consiste à accompagner ces travaux d'aménagement d'infrastructures routières par le renforcement et la création d'infrastructures ferroviaires qui permettront le désenclavement total du territoire du Pays.

Le Pays est un carrefour ferroviaire positionné dans une perspective de développement durable

Sur le plan ferroviaire, trois lignes traversent le Pays : une ligne Nord-Sud "Paris-Nevers-Clermont-Ferrand", une ligne Ouest-Sud-Est "Nantes-Nevers-Lyon" et une ligne Ouest-Est "Tours-Nevers-Dijon". L'électrification en cours de la voie Nantes -

Saincaize et l'électrification future de la ligne Nevers Chagny dessinent la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique. Cet axe revêt une importance primordiale dans le développement du fret et du transport des voyageurs entre l'Atlantique et l'Europe de l'Est, et positionne le carrefour ferroviaire de Nevers - Saincaize dans une perspective de développement.

Une LGV pour compléter le maillage en infrastructures et faire profiter le territoire de son atout géographique

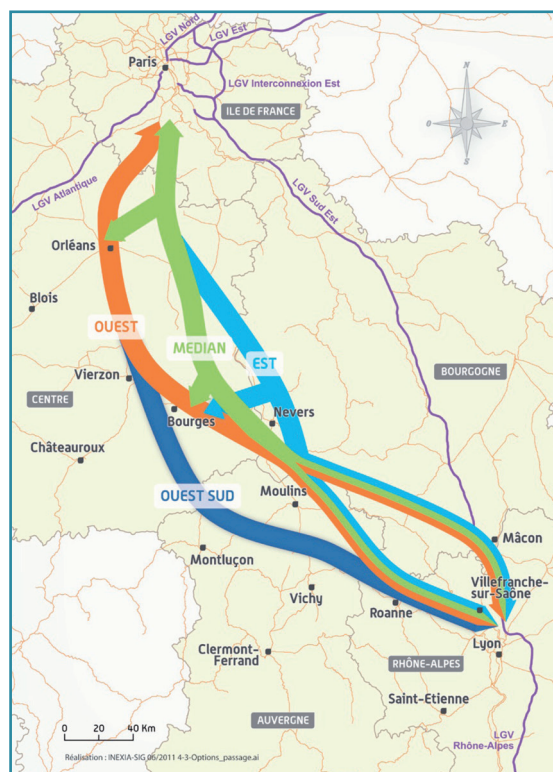
Le territoire du Pays Nevers Sud Nivernais est positionné au centre de la France, il est au carrefour des routes mais ne profite pas pleinement de son positionnement.

Plusieurs actions sont en cours pour renforcer et compléter le maillage routier et ferroviaire du Pays avec le reste du territoire national, la LGV contribuerait de manière significative au maillage du territoire en irrigant cette zone des plus enclavées de France.

A un axe Nord-Sud dessiné par la LGV s'ajouterait un axe Ouest-Est faisant de Nevers le carrefour ferroviaire du centre de la France.

Le Pays Nevers Sud Nivernais considère que le tracé médian est le plus cohérent, tant en terme kilométrique qu'en termes de potentiel de voyageurs (Bourges, Nevers, Moulins) ; ce bassin de vie étant appelé à se développer dans les années futures avec l'aménagement de la RN7 et de la RCEA.

Le passage de la LGV dans le Pays par le scénario médian, qui représente des avantages économiques importants, sera une manière d'accompagner le territoire dans son processus de désenclavement par un équipement structurant et performant qui aura des impacts indéniables sur la desserte et la connexion de cette zone avec le reste de l'espace métropolitain et de l'Europe.



Carte des quatre scénarios possible

Renforcer l'attractivité et accueillir des nouvelles populations sur un territoire plus accessible

Une population globalement en baisse et qui vieillit

Le Pays perd des habitants depuis 1975, soit une diminution annuelle moyenne de 0,3%. C'est plus que celle observée dans le reste de la Nièvre, -0,2% entre 1999 et 2006.

La baisse concerne principalement les communes urbaines du Pays.

Les personnes âgées de 75 ans et plus représentaient, entre 1990 et 1999, en moyenne 9,3% de la population,

en 2006 le taux passe à 10,6%. Les personnes de 75 ans et plus représentent parfois plus de 15% de la population dans les communes de l'est et du sud du Pays.

Garder les jeunes et accueillir une nouvelle population sur le territoire devient donc un enjeu majeur pour faire face au problème de la baisse et du vieillissement de la population du Pays.

Un cadre de vie de qualité, très attractif pour une nouvelle population

Le Pays Nevers Sud Nivernais jouit d'une très bonne qualité de vie, grâce notamment à un paysage marqué par la présence des vallées de la Loire et de l'Allier, le site de la confluence et le canal du nivernais.

Il possède également un riche patrimoine historique et archéologique ainsi qu'une offre culturelle riche.

Le Pays bénéficie aussi de son aspect à la fois urbain

et rural. Ce qui lui procure à la fois un cadre de vie verdoyant et tous les avantages qu'offrent la ville de Nevers en termes de services et équipements.

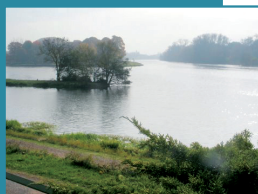
Il faut signaler aussi que le déploiement de la fibre optique, irriguant l'ensemble du département de la Nièvre depuis 2008 constitue un outil complémentaire d'attractivité du territoire.

Une LGV pour un territoire plus attractif et plus accessible pour la nouvelle population

Les liaisons rapides du Pays avec les grandes métropoles (Paris et Lyon) et les grandes agglomérations comme Orléans et Clermont-Ferrand, renforceront l'attractivité du territoire et lui permettront d'inverser la tendance démographique actuelle.

Le Pays Nevers Sud Nivernais plus accessible grâce

à la LGV est une garantie supplémentaire de garder la population jeune actuelle et d'ancrer de nouvelles populations souhaitant vivre dans un cadre de vie de qualité, trouver une "terre d'accueil à dimension humaine et innovante" en relation avec les territoires environnants.



Source : Pays Nevers Sud Nivernais

Accroître le développement économique du territoire par la proximité des grands bassins d'activités et des centres de décisions économique

Un territoire avec un poids économique important et des atouts considérables

Le Pays Nevers Sud Nivernais a un poids très important dans l'économie nivernaise, puisqu'il regroupe 60% des emplois et plus de 50% des établissements (source Insee).

Le Pays bénéficie aussi de savoir-faire et de compétences spécifiques :

- Un niveau de compétence et de qualification supérieurs à la moyenne départementale ;

- Une formation supérieure de qualité et de recherche : ISAT, Magnytude, CS2I ;

- Des savoir-faire sur des marchés de niche (ex : pôle sidérurgique d'Imphy).

S'ajoute à cela une réelle volonté politique et un travail amorcé pour mettre en place une stratégie de développement économique unique et partagée entre tous les acteurs économique du territoire.

Un enjeu fort consiste à assoir le Pays comme une locomotive du développement économique de la

Nièvre, de faire valoir ses atouts et ses savoir-faire et d'accompagner les démarches en cours.

■ Le parc Technologique de Magny-Cours...

Un élément différenciant en plein développement.



Le Technopôle de Magny-Cours

L'agrandissement en cours du parc Technologique de Magny-Cours, composé de 22 entreprises high-tech et de 400 salariés ancrées dans l'innovation et le sport automobile (avec des compétences spécifiques et reconnues sur les phases d'expérimentation et les démonstrateurs), offre un réel potentiel de développe-

ment qualitatif que les collectivités territoriales, en concertation avec l'Etat, entendent accompagner fortement.

Ce parc Technologique, seul espace de recherche et de production aussi développé en France autour d'un circuit, se construit actuellement pour être une véritable vitrine technologique.

Le circuit de Nevers-Magny-Cours, homologué pour accueillir les compétitions de Formule 1, s'oriente vers des épreuves motorisées de nouvelle génération. Ce développement, associé aux championnats du monde qu'il reçoit déjà sur sa piste, va accentuer la visibilité de cet espace.

■ Une LGV pour amplifier le potentiel économique

du territoire et faire valoir tous ses atouts et savoir-faire

Le projet LGV et un projet mobilisateur et fédérateur pour les élus comme pour l'ensemble des acteurs économiques, il est créateur d'effets positifs sur le développement économique à condition qu'une gare soit prévue sur le territoire.

Parmi ces effets, on notera des phénomènes de transferts d'activités en provenance de l'Ile-de-France et de la région Centre vers le Pays grâce au rapprochement temporel des centres de décisions, des fournisseurs et des clients.

Réduire le trajet à moins de 2h entre Nevers et Paris et Nevers et Lyon pourra accroître la croissance des fonctions tertiaires supérieures, déjà en forte progression sur le territoire (exemple : prestations intellectuelles +58%) ainsi que la pérennisation et le développement des emplois sur le technopôle.

Cela permettra au territoire de développer une offre touristique adaptée au tourisme d'affaire et de court séjour.

Le Pays a la volonté de mettre en oeuvre une vélo-route le long du canal latéral de la Loire afin d'en faire un élément structurant de l'économie touristique locale. La LGV faciliterait, pour les cyclotouristes, l'accès à cette voie traversante de l'Europe et cela, à partir de Nevers.

La connexion avec les réseaux ferroviaires locaux et régionaux, favorisera l'expansion de pôles existants déjà performants et encouragera le territoire à se positionner sur l'implantation et l'aménagement de nouvelles zones d'activités économiques d'intérêt régional, voire national.

Les élus ont déjà amorcé des actions pour fédérer et mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire, notamment l'élaboration d'une stratégie de développement économique du Pays Nevers Sud Nivernais. Le projet LGV sera un facteur amplifiant et accélérateur de ces démarches en cours.



**Ferme du Marault
maison du XVIII^{ème}**

58470 Magny-Cours
Tél. : 03 86 21 20 69
Fax : 03 36 58 14 67
Site : www.pnsn.fr

Courriel : contact@pnsn.fr

CONCLUSION

Conclusion : la ligne LGV POCL est un levier incontournable de développement qui permettra de :

- Désenclaver le territoire et affirmer son atout géographique,
- Renforcer son attractivité et accueillir des nouvelles populations,
- Accroître son développement économique par la proximité des grands bassins d'activités et des centres de décisions économique.

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV POCL